

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 02778 Numéro SIREN : 810 146 563 Nom ou dénomination : U-LOGISTIQUE
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2022 sous le numéro de dépôt 13836



U-LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 152 850 000 euros

Siège social : Place des Pléiades

ZI Belle Etoile Antarès

44470 CARQUEFOU

810 146 563 RCS NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 30 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Et le trente mars,
A quinze heures,

Les membres du Conseil d'administration de la société U-LOGISTIQUE se sont réunis à Parc Tertiaire Icade 20 rue d'Arcueil 94150 RUNGIS et par visio-conférence conformément aux dispositions de la *loi n°2022-46 du 22 janvier 2022 relative aux modes de réunion et de prise de décisions des organes collégiaux d'administration, de surveillance ou de direction*, sur convocation du Président.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents ou représentés :

Monsieur Christophe BARANGER, Président du Conseil d'administration
(...)

Sont absents et excusés :

(...)

Monsieur Christophe BARANGER, préside la séance en qualité de Président du conseil d'administration. (...).

Le Président constate que le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration est réuni pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- (...)
- Prise d'acte de la démission d'un administrateur,
- (...)

VII. PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Jean Michel GANAYE de son mandat d'administrateur à compter du 30 novembre 2021 et lui renouvelle ses remerciements pour sa collaboration au cours de ces dernières années, ainsi que pour son implication. Le Président expose qu'en raison cette démission un siège d'administrateur est rendu vacant.

(...)

Le Conseil ne soulève pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Monsieur Christophe BARANGER**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.A small, handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page, appearing as a stylized 'CB' or similar initials.